

**ASSOCIATION  
ENTRE  
L'UNION EUROPÉENNE  
ET LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE**

**Le Conseil d'association**

**Bruxelles, le 28 janvier 2025  
(OR. fr)**

**UE-TU 2602/24  
COR 1**

**NOTE D'INFORMATION**

---

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: délégations

---

Objet: Information sur l'adoption de la décision du Conseil d'association UE-Tunisie portant modification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part, par le remplacement de son protocole n° 4 relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative

---

Le CONSEIL D'ASSOCIATION EU-TUNISIE a adopté par procédure écrite, finalisé le 22 janvier 2025, la décision du Conseil d'association UE-Tunisie portant modification de l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part, par le remplacement de son protocole n° 4 relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative (UE-TU 2601/24).